

## Environnement opérationnel

### Contexte

Il est extrêmement difficile au HCR d'exécuter ses programmes de protection et d'assistance en Iraq en raison de la complexité de l'environnement opérationnel, logistique et politique.

Parmi les pays limitrophes de l'Iraq, seule la République islamique d'Iran et la Turquie sont signataires de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967. Ce sont néanmoins la Jordanie et la République arabe syrienne qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés. En dépit de la lourde charge socio-économique que cela représente, les deux pays ont fait preuve de générosité vis-à-vis des réfugiés iraqiens, en leur ouvrant l'accès aux services publics, concernant notamment la santé et l'éducation.

Néanmoins, la situation des Iraquiens réfugiés à travers la région continue à se dégrader car la plupart d'entre eux n'ont pas le droit de travailler et ne peuvent accéder au marché de l'emploi informel, limité. Les réfugiés ont épuisé leurs économies, en raison de leur long déplacement et de la hausse du prix des produits de base dans les pays d'asile, et leurs besoins augmentent.

Les conditions observées en Iraq ne sont pas encore propices à des rapatriements massifs dans la sécurité et dans la dignité. L'on assiste néanmoins à un nombre limité de retours spontanés, souvent motivés par les difficultés économiques rencontrées en exil. Les rapports qui nous parviennent d'Iraq indiquent que certaines personnes ne rentrent pas dans leurs localités d'origine mais se rendent dans des régions où leur groupe religieux ou ethnique est majoritaire.

À la fin du mois d'août 2008, plus de 300 000 personnes étaient inscrites sur les registres du HCR dans les pays environnants. Cependant, l'on estime que le nombre total d'Iraquiens vivant dans ces pays, principalement la Jordanie et la Syrie, est compris entre un et deux millions. Le Haut Commissariat intervient également auprès de 2,8 millions de déplacés internes (estimation) et de quelque 42 000 réfugiés, notamment des réfugiés palestiniens, en Iraq.

### Besoins

Les Iraquiens réfugiés dans les pays limitrophes vivent en majorité dans des agglomérations et représentent la plus importante population réfugiée urbaine dont le HCR ait jamais eu à s'occuper. En Syrie, les Iraquiens qui ont sollicité l'aide du HCR pour obtenir des soins médicaux ont été deux fois plus nombreux pendant les trois premiers

trimestres de l'année 2008 que pendant toute l'année 2007. L'assistance prodiguée par le Haut Commissariat a en grande partie été orientée sur les réfugiés qui avaient des besoins particuliers, notamment les femmes chefs de famille, les enfants et les personnes âgées. Pour beaucoup d'entre eux, ni l'intégration sur place, ni le rapatriement librement consenti ne sont viables ; en conséquence, la réinstallation reste la seule solution durable pour des dizaines de milliers d'Iraquiens.

En Iraq, l'Organisation est engagée auprès des déplacés internes et des communautés qui les accueillent, ainsi qu'auprès des réfugiés et des populations de retour. Tous ces gens ont un vaste éventail de besoins, allant de la sécurité physique et juridique à l'accès aux services élémentaires, notamment dans les secteurs des vivres, des articles non alimentaires, de l'eau, de la santé, de l'éducation et des solutions durables.

Les Palestiniens qui ont fui de récentes flambées de violence en Iraq, en particulier les résidents des camps situés dans les zones frontalières, vivent dans des conditions extrêmement éprouvantes. Le HCR s'emploie à transférer ces réfugiés dans des lieux plus sûrs, à l'intérieur de la région ou au-delà.

## Objectifs principaux

- Assurer la protection et l'accès des Iraquiens réfugiés dans des pays avoisinants aux services essentiels, tout en s'attachant à promouvoir la réinstallation des réfugiés qui ont besoin de cette solution.
- Maintenir l'espace d'asile pour les Iraquiens réfugiés dans des pays avoisinants et améliorer l'accès de ces réfugiés à l'éducation et à des soins médicaux de qualité.
- Renforcer la protection et l'accès des personnes réfugiées en Iraq aux services essentiels, et améliorer leurs conditions de vie.
- Suivre de près les mouvements de population à l'intérieur et à l'extérieur de l'Iraq et y répondre de manière adéquate et rapide, notamment grâce à l'élaboration d'un plan d'intervention rapide et d'une stratégie de gestion individualisée des cas pour les retours spontanés.
- Coopérer étroitement avec des institutions des Nations Unies et d'autres partenaires et coordonner les efforts communs destinés à répondre aux besoins des réfugiés et des déplacés internes iraqiens.

### Chiffres prévisionnels en Iraq

Type de population	Origine	Janvier 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Rép. islamique d'Iran	10 800	10 800
	Turquie	15 700	15 700
	Territoires palestiniens occupés	14 400	14 400
	Pays divers	730	730
Demandeurs d'asile	Rép. islamique d'Iran	950	950
	Rép. arabe syrienne	1 210	1 210
	Turquie	420	420
Réfugiés rapatriés		7 000	800
Déplacés internes		2 770 000	400 000
Déplacés internes de retour		100 000	-
Apatrides		130 000	-
Total		3 051 210	445 010

### À l'extérieur de l'Iraq

Type de population	Origine	Janvier 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Iraquiens réfugiés dans des pays voisins	Jordanie	450 000	65 000
	Syrie	1 200 000	236 000
	Liban	50 000	12 000
	Égypte	40 000	15 000
	Turquie	7 000	7 000
	Rép. islamique d'Iran	58 000	58 000
	États du Golfe	150 000	2 700
	Total		1 955 000

## Cibles prioritaires

### Iraq

- Vingt centres de protection et d'assistance et 34 équipes volantes sont créés ou renforcés au centre de l'Iraq.
- Des articles non alimentaires sont fournis à 25 000 familles déplacées à l'intérieur du pays.
- Quelque 13 000 familles déplacées à l'intérieur du pays ou ayant regagné leur région d'origine reçoivent une aide d'urgence dans le secteur des abris.
- Quelque 20 000 réfugiés reçoivent des vivres, des articles non alimentaires, de l'eau et d'autres provisions.

### Pays avoisinants

- Quelque 400 000 Iraquiens sont enregistrés.
- Des demandes de réinstallation sont adressées au profit d'environ 30 000 réfugiés.
- Plus de 250 000 personnes reçoivent des vivres en Syrie et en Jordanie.
- Quelque 75 000 familles reçoivent des articles non alimentaires.
- Quelque 35 000 familles bénéficient d'une aide financière et de cartes de rationnement.
- Quelque 20 000 familles bénéficient d'une aide au rapatriement.
- Des uniformes scolaires sont distribués à 50 000 enfants en Syrie et en Jordanie.
- Cinq mille enfants se voient accorder des bourses scolaires.
- Dix mille enfants bénéficient d'une éducation non institutionnelle.
- Une aide destinée à faciliter la scolarisation dans le cycle primaire et secondaire, ainsi que d'autres formes d'éducation, est accordée à plus d'un demi-million de bénéficiaires.

- promouvoir la réinstallation en tant que solution durable pour les personnes qui en ont besoin.
- élaborer et appliquer une stratégie de gestion individualisée des cas pour les rapatriements spontanés.

Tout en encourageant le respect du principe de non-refoulement et la régularisation du statut juridique des réfugiés dans leurs pays d'accueil, le HCR continuera d'enregistrer les réfugiés et de leur dispenser un accompagnement juridique et social.

Le Haut Commissariat a déterminé que jusqu'à 30 pour cent des réfugiés enregistrés par ses soins avaient des besoins particuliers. Il continuera à leur offrir une protection, des vivres, des articles non alimentaires et des indemnités en espèces.

En 2008, le HCR s'est doté de moyens beaucoup plus solides pour mener une action de proximité. Le Haut Commissariat travaille en étroite coopération avec 37 foyers municipaux et associations locales en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Ses bureaux extérieurs effectuent régulièrement des visites à domicile et des évaluations participatives pour suivre les conditions de vie des réfugiés iraqiens. Des foyers-refuges ont été ouverts et un personnel spécialisé se charge d'identifier les victimes de violences sexuelles et sexistes et de leur procurer une aide psychosociale.

L'Organisation prodigue une aide aussi bien pour l'enseignement institutionnel que pour l'éducation non institutionnelle, consistant notamment à réhabiliter et à construire des écoles, à distribuer des uniformes ainsi que des fournitures et à appuyer la scolarisation dans des établissements privés, de même que les formations techniques et les garderies. Au premier semestre 2008, quelque 300 000 Iraquiens ont bénéficié de soins, dispensés par des centres médicaux publics, privés ou caritatifs dans les pays avoisinants.

De 2007 au milieu de l'année 2008, des demandes de réinstallation ont été adressées à 16 pays au profit de plus de 40 000 réfugiés. En octobre 2008, seul un tiers d'entre eux avaient quitté leur pays d'asile. En 2009, le HCR cherchera à accélérer les départs et à accroître les possibilités de réinstallation offertes aux personnes jugées les plus vulnérables.

Le Haut Commissariat continuera également à évaluer la situation des personnes qui ont regagné individuellement l'Iraq et dispensera une aide psychosociale, une assistance limitée en matière de transport et des indemnités de subsistance au cas par cas.

L'environnement opérationnel étant très difficile en Iraq, la stratégie du HCR consiste à faire en sorte que le Gouvernement soit mieux à même de protéger les déplacés internes, les réfugiés et les populations de retour, et à améliorer sa capacité de protection et de suivi ; à dispenser une aide juridique et socio-économique aux déplacés internes et aux populations de retour ; et à veiller à ce que

## Stratégie et activités

Le HCR orchestre la stratégie destinée à répondre aux besoins humanitaires des Iraquiens réfugiés dans les pays avoisinants au travers de la procédure d'appel global. En Iraq, la procédure est coordonnée par la Mission d'assistance des Nations Unies (MANUI).

La stratégie du Haut Commissariat en faveur des Iraquiens réfugiés dans les pays avoisinants vise à :

- maintenir l'espace de protection par des contacts étroits et une coopération resserrée avec les gouvernements des pays d'accueil, tout en recherchant un soutien international plus ample.
- dispenser une aide essentielle aux familles ou individus originaires d'Iraq qui ont des besoins particuliers.
- assurer l'accès aux services publics, notamment pour l'éducation et la santé.

les personnes réfugiées en Iraq bénéficient d'une protection et d'une assistance.

Le HCR s'attachera, en étroite coopération avec les autorités iraquiennes, à venir en aide aux réfugiés, aux déplacés internes et aux populations de retour en 2009. En mars 2008, le Haut Commissariat a rétabli une présence internationale à Bagdad. Le HCR dispose également de fonctionnaires internationaux en poste à Erbil et à Mossoul, ainsi que de six bureaux de moindres dimensions dirigés par des collaborateurs nationaux. Quelque 14 centres de protection et d'assistance et 34 équipes volantes continuent d'opérer à travers l'Iraq. Ce réseau, constitué de bureaux et de partenaires du HCR, a renforcé le suivi systématique des mouvements de population et observera également la situation socioéconomique et la sécurité des déplacés internes, des réfugiés et des populations de retour dans les 18 gouvernorats que compte l'Iraq.

En 2008, l'Organisation a lancé un programme d'abris d'urgence dans des zones touchées par des conflits afin de rétablir la confiance et d'aider à prévenir d'autres déplacements. En 2009, elle étendra sa couverture géographique et augmentera le nombre de bénéficiaires, en accordant la priorité aux zones de conflit potentielles et aux secteurs qui accueillent des déplacés ou des réfugiés de

retour. Les interventions seront de plus en plus axées sur le centre de l'Iraq, région d'origine de la plupart des déplacés.

Le HCR ouvrira non seulement des centres de protection et d'assistance à travers Bagdad mais renforcera ses liens avec des ONG nationales. Ces partenariats faciliteront une augmentation des programmes d'assistance individuels ou axés sur la collectivité, ciblant les zones où les déplacés internes et les populations de retour sont concentrés. Les centres de protection et d'assistance existants continueront à prodiguer des conseils sur les problèmes en rapport avec la restitution des biens et la délivrance de papiers d'identité aux déplacés internes et aux populations de retour.

Dans la mesure du possible, le Haut Commissariat enregistrera les demandeurs d'asile et déterminera leur statut. Il offrira une protection et une assistance aux personnes démunies, tout en encourageant l'intégration sur place et en cherchant des possibilités de réinstallation.

Le HCR vient en aide aux réfugiés palestiniens, notamment à ceux qui sont bloqués dans des zones frontalières situées entre l'Iraq, la Jordanie et la Syrie, en dispensant une assistance vitale, notamment des vivres et des soins médicaux, et cherche dans le même temps à les faire transférer d'urgence dans des lieux plus sûrs. En 2008, le Gouvernement soudanais a signé une déclaration dans laquelle il acceptait le



Une iraquienne montre son nouveau certificat de demandeur d'asile alors qu'elle s'apprête à terminer son repas de fête marquant la fin du Ramadan à Amman, Jordanie.

transfert au Soudan de quelque 2 000 réfugiés palestiniens vivant dans le camp d'Al Waleed, à la frontière entre l'Iraq et la Syrie. Le Haut Commissariat étudie activement toutes les possibilités de relogement de ces réfugiés.

## Contraintes

Les conditions de sécurité très précaires en Iraq, la forte hausse des prix des produits de première nécessité, les taux de chômage élevés et le manque de possibilités de renforcement de l'autosuffisance, ainsi que l'instabilité et les menaces extrémistes, entravent l'exécution des programmes du HCR, tant en Iraq que dans les pays d'accueil des réfugiés.

## Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	9
Effectif total	571
Fonctionnaires internationaux	89
Collaborateurs nationaux	292
JEA	1
VNU	92
Autres	97

## Coordination

Le HCR dirige la procédure d'appel global pour les Iraquiens réfugiés dans la région et participe activement à la même procédure en Iraq, sous la coordination générale de la MANUI. Le Haut Commissariat renforcera ses liens avec d'autres institutions onusiennes au sein de l'Équipe

des Nations Unies dans le pays et prendra part à des discussions avec des organisations de développement. Le HCR est le chef de file des modules de la protection et des abris en Iraq, sous la coordination générale de la MANUI.

## Partenaires

### Organismes gouvernementaux

Gouvernement régional du Kurdistan, ministère des Migrations et des Déplacements (Iraq)

Ministère de la Planification et de la Coopération internationale (Jordanie)

Gouvernorat d'*El Hassake*, ministères de l'Éducation, de la Santé, de l'Enseignement supérieur (Syrie)

### ONG

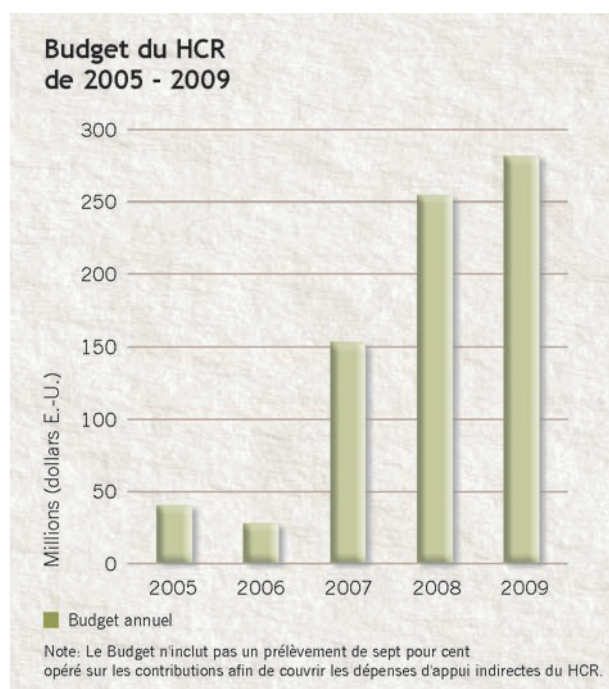
Alliance jordanienne contre la faim et pour la sécurité alimentaire, *Care Australia*, Caritas (Autriche, Égypte, Jordanie), Centre d'accueil des migrants de Caritas (Liban), Commission commune de bienfaisance (Syrie), Commission internationale catholique pour les migrations, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil des Églises du Moyen-Orient (Liban), Conseil norvégien pour les réfugiés, Couvent *Ibrahim Al-Khalil* (Syrie), Croix-Rouge française (CRF), Église de l'alliance chrétienne évangélique (Syrie), Hôpital *Al Bassel* (Institut de cardiologie) (Syrie), Hôpital *Beiruni* (Syrie), *International Medical Corps* (E.-U.), Intersos (Italie), *International Relief and Development Foundation* (E.-U.), *Jordan-Nippon International Cooperation* (Japon), *Jordanian Alliance against Hunger and Food Security*, Maison du bon pasteur (Syrie), *Mercy Corps*, *Mizan* (Jordanie), Organisation hachémite de bienfaisance (Jordanie), Patriarcat de l'église syriaque orthodoxe d'Antioche (Syrie) Première Urgence (France), *Questscope* (Jordanie), *Refugee Egypt*, *Relief International* (E.-U.) *Save the Children Federation* (E.-U.), Services de secours catholique USCCB (États-Unis), Société jordanienne du Croissant-Rouge, Société palestinienne du Croissant-Rouge, Société syrienne du Croissant-Rouge, Terre des hommes (Italie), Terre des hommes (Syrie), Union des femmes jordaniennes, Union des femmes syriennes

### Autres

BSP/ONU, FNUAP, MANUI, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM, UNRWA

## Informations financières

Le budget du programme supplémentaire pour l'Iraq a considérablement augmenté au cours des dernières années, passant de 40 millions de dollars E.-U. en 2005 à plus de 271 millions en 2008, en raison du lancement d'opérations de grande envergure en faveur des réfugiés, principalement en Jordanie et en Syrie. En 2009, le HCR sollicite 299 millions de dollars E.-U. pour financer ses activités à travers la région, en mettant néanmoins l'accent sur le renforcement de sa présence et de ses activités au centre de l'Iraq.



Budget (dollars E.-U.)											
Activités et services	Budget-programme supplémentaire en 2009										
	Égypte	Iraq	République islamique d'Iran	Jordanie	Liban	Arabie saoudite	République arabe syrienne	Turquie	Activités régionales	Siège	Total
Protection, suivi et coordination	46 223	8 876 019	170 000	3 501 775	2 231 965	0	5 451 780	158 134	0	0	20 435 896
Abris et autres infrastructures	0	31 128 550	81 388	0	0	0	1 200 000	0	4 300 000	0	36 709 938
Activités génératrices de revenus	32 847	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 847
Appui opérationnel (aux partenaires)	105 839	4 159 752	7 929	1 896 143	290 000	0	590 425	10 000	940 000	0	8 000 088
Assainissement	0	312 680	0	0	0	344 909	0	0	300 000	0	957 589
Assistance juridique	103 859	5 289 120	5 354	2 508 500	1 105 500	0	7 222 076	420 806	1 600 000	0	18 255 215
Besoins domestiques	807 062	7 361 000	152 474	16 908 000	851 000	50 000	33 839 440	387 000	7 000 000	0	67 355 976
Eau	0	1 370 000	0	0	0	0	0	0	200 000	0	1 570 000
Éducation	651 843	755 600	0	5 877 000	540 000	0	18 314 195	44 100	0	0	26 182 738
Santé	279 416	1 232 200	314 617	7 569 143	868 500	0	26 850 000	179 750	350 000	0	37 643 626
Services communautaires	19 161	938 400	24 631	3 580 000	230 000	0	1 564 775	333 544	325 886	0	7 016 397
Transport et logistique	1 003 650	6 982 230	33 607	0	0	0	9 328 300	54 800	2 200 000	0	19 602 587
Vivres	0	1 300 000	0	0	0	0	19 747 200	0	200 000	0	21 247 200
Total des opérations	3 049 900	69 705 551	790 000	41 840 561	6 116 965	394 909	124 108 191	1 588 134	17 415 886	0	265 010 097
Appui au programme	61 734	6 101 387	0	3 126 282	449 980	0	3 605 994	364 650	0	2 664 319	16 374 346
Total	3 111 634	75 806 938	790 000	44 966 843	6 566 945	394 909	127 714 185	1 952 784	17 415 886	2 664 319	281 384 443

Note: Le Budget n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent (16 934 748 dollars E.-U. en 2008 et 18 526 563 dollars E.-U. en 2009) opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.